

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 25 JUN 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 39

Nb. de représentés : 4

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à 17h09, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, le Maire.

AFFAIRE N° 33/1558 :

Subvention aux associations pour le financement de l'emploi

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Madame AHO NIENNE Sandrine), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame GUIEN Marie Claire), RIVIERE Christelle (par Monsieur DIJOUX Stéphan).

ABSENTS :

MM. TIONOHOUE Sabrina, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, RAYMOND Edmée, BELLON Stéphan, ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BOYER Marie Pascaline, BASSE Pascal.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 28 juin 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 juin 2024.



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-33-1558-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Michel FONTAINE

Affaire n°33/1558 : Subvention aux associations pour le financement de l'emploi.

Cellule de Développement Social et Economique Local - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire expose à l'Assemblée :

Considérant les demandes d'aides financières présentées par les associations de Saint-Pierre ;

Considérant l'intérêt communal de soutenir ces associations qui œuvrent en faveur de la population Saint-Pierroise grâce à la mise en place de projets d'insertion par l'emploi dans les quartiers, et qui contribuent ainsi à maintenir la cohésion sociale sur le territoire de la commune,

Considérant le souhait de la Ville d'apporter son soutien au secteur associatif et à la mise en œuvre des dites actions au titre de l'exercice budgétaire 2024,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER l'attribution de subventions aux associations répertoriées dans le tableau ci-après :**

Associations	Intitulé de l'action	Objet de la demande	Subventions demandées
Ansemb Pou Nout Tout	Projet 1 : 1 PEC - Secrétaire Période prévisionnelle de financement : 15/06/2024 au 14/05/2025	Résiduel	10 000 €
	Projet 1 : 1 PEC - Secrétaire Période prévisionnelle de financement : 08/07/2024 au 07/06/2025	Résiduel	5 400 €
Couleur du Sud	Projet 2 : 1 PEC - Agent technique polyvalent Période prévisionnelle de financement : 08/07/2024 au 07/06/2025	Résiduel	5 400 €
	Projet 1 : 1 PEC - Agent administratif Période prévisionnelle de financement : 01/08/2024 au 30/06/2025	Résiduel	5 400 €
Association Solidaire Pour Mieux Vivre (ASPMV)	Projet 2 : 1 PEC - Agent technique polyvalent Période prévisionnelle de financement : 01/08/2024 au 30/06/2025	Résiduel	5 400 €
	Projet 1 : 4 PEC - Animatrices périscolaires Période prévisionnelle de financement : 01/08/2024 au 30/06/2025	Résiduel	21 200 €
Association Musicale, Artistique et Culturelle Bann Dalon	Projet 2 : 1 PEC - Secrétaire Période prévisionnelle de financement :	Résiduel	5 300 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-33-1558-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

	01/08/2024 au 30/06/2025		
Hibiscus	Projet 1 : 2 PEC - Agents de l'environnement Période prévisionnelle de financement : 15/06/2024 au 14/05/2025	Résiduel	11 992 €
Que la Zoone	Projet 1 : 1 PEC - Agent technique polyvalent Période prévisionnelle de financement : 17/06/2024 au 16/05/2025	Résiduel	5 300 €
Kréé Pour l'Avenir du Peuple	Projet 1 : 1 PEC - Animateur Période prévisionnelle de financement : 01/07/2024 au 31/05/2025	Résiduel	5 400 €
Total	14 emplois		80 792 €

Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire :
024 65748 123 RESIDUEL RE24000032

- D'APPROUVER les conventions ci-annexées,
- DE L'AUTORISER, à SIGNER toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-33-1558-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024